Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 4 mai 1903, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Moïse VANDENDORPE, membre de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, époux de Dame JULIETTE PLATEL, décédé à Roubaix, le 1er avril 1903, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise; Et aux Obits que feront célébrer dans ladite Eglise: La Conférence de St-Vincent-de-Paul, le mardi 5 mai, à 7 h. La Confrérie de Notre-Dame du Rosaire, le mercredi 6 mai, à 7 h. La Confrérie du Saint-Sacrement, le jeudi 7 mai, à 7 h. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le lundi 4 mai 1903, à neuf heures, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Mademoiselle ZÉLIE FRESNOY, décédée à Roubaix, le 1er avril 1903, dans sa 26e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 5 mai 1903, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur GEORGES-FRANÇOIS-JOSEPH HARINKOUCK, officier d'administration, fabricant, époux de Dame JEANNE FORT, pieusement décédé à Roubaix, le 30 mars 1903, dans sa 43e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 4 mai 1903, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur GEORGES-LOUIS MONNIER, fils de M. J. MONNIER, constructeur de mécaniques de persiennes, décédé à Roubaix, le 2 avril 1902, à l'âge de 25 ans, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 4 mai 1903, à dix heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle ELVINA-CATHERINE LEROUX, pieusement décédée à Roubaix, le 2 mai 1902, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 29526d

PREMIÈRES COMMUNIONS

VISITES. — La maison FÉLIX, loueur de voitures de noces, rue d'Isly, 114 et 116, et rue Saint-Roch, 63, prie sa fidèle clientèle de bien vouloir adresser les commandes les plus tôt possible afin d'éviter les encombrements. 28142

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL
(BRICHE-CORNILLE, Successeur)
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour l'hôpital et le Bureau de Bienfaisance. — Téléphone 743. 16472

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.
Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléphone 627. (Fondée en 1870).

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 2 mai

Présidence de M. CHANCEL, vice-président

ÉCHOS DES EXPULSIONS DE RELIGIEUX

Le Tribunal correctionnel avait à connaître à cette audience d'incidents qui se sont rattachés aux derniers incidents, à l'occasion des manifestations en faveur des religieux expulsés à la suite des refus d'autorisation prononcés par la Chambre des députés.

Un jeune homme de Lille, appartenant à une très honorable famille, M. J..., est poursuivi du chef d'outrages à un magistrat de l'ordre administratif. La scène s'est produite près du couvent des Pères Rédemptoristes, à Lille, cour des Bourloires. M. Guillaut, commissaire spécial de police, s'était rendu le 26 avril dernier pour constater si la congrégation s'était conformée à l'arrêté du ministre de l'Intérieur lui enjoignant de se disperser; il constata que les Pères étaient encore là. Un moment, une bousculade se produit dans un groupe de femmes qui se trouvaient là, et; tout à coup, un jeune homme, le prévenu d'aujourd'hui, poussa le cri de: « A bas les casseroles! » Il fut arrêté aussitôt sur l'ordre du commissaire et conduit au poste.

Aujourd'hui, M. J... reconnait les faits, tels que M. Guillaut les a consignés dans son procès-verbal et qu'il les raconte à nouveau brièvement devant le Tribunal. Il paraît que ce n'était pas la première fois, dit M. le Président, que ce jeune homme était remarqué par la police. Deux fois déjà, il avait été arrêté, conduit au poste, puis relâché au cours de manifestations politiques; une fois, le 27 juillet, après une conférence à l'Hippodrome lillois; la seconde fois, tout récemment, le 27 mars, lors de la manifestation qui reconduisit chez elles les Petites Sœurs de l'Assomption gardes-malades, au retour du Tribunal correctionnel où elles venaient d'être condamnées.

Le prévenu n'a pas, naturellement, d'antécédents judiciaires. Mᵉ Decroix, qui le défend, montre le peu de gravité de la chose: un cri isolé, poussé par un jeune homme sous l'empire d'une surexcitation bien admissible; un seul cri, non renouvelé, sans la moindre rebellion. Il y a lieu, conclut-il, de se montrer extrêmement indulgent pour un pareil délit.

Après une longue délibération, le Tribunal retient contre l'inculpé le délit d'outrages à un magistrat, et le condamne en six jours de prison avec application de la loi Bérenger.

Aussitôt le prononcé du jugement, des cris de: « Vive la liberté! » éclatent au fond de la salle. M. le Président donne l'ordre d'amener devant lui et d'arrêter ceux qui viennent de pousser ces exclamations. Mais les jeunes gens ont disparu et c'est en vain que les gendarmes et les appariteurs essaient de les retrouver. Le calme renait aussitôt et l'audience continue.

— x —

GRAVE AFFAIRE DE VOL. — Dans la soirée du dimanche 6 avril, à Roubaix, rue de la Redoute, vers dix heures, M. Pierre Destoop, cordonnier, demeurant rue du Cartigny, 131, fut accosté par deux filles de mœurs légères qui l'entrainèrent chez elles. C'est un homme âgé; l'une des filles en profita pour lui soustraire son portefeuille qui contenait 450 francs.

C'était une bonne aubaine pour la voleuse, une nommée Marie Delplanque, 25 ans, qui loge précisément rue de la Redoute. Elle dépensa largement une centaine de francs avec son ami, Gustave Dewilde, 25 ans, puis porta le restant, 350 francs environ, chez une amie, Malvina Dercis, femme Tassaert, âgée de 32 ans, cabaretière, rue Turgot. Seulement, M. Grimaldi, commissaire de police, avait ouvert une enquête et il mit la main sur les voleurs et sur le restant du magot en possession duquel rentra le volé.

Marie Delplanque ne fait aucune difficulté pour avouer qu'elle s'est rendue coupable de ce vol. « Il s'est laissé prendre son porte-monnaie », déclare-t-elle maintenant. Mais les deux autres inculpés nient leur culpabilité. Tous sont de dangereux repris de justice. Malvina Dercis a déjà encouru 10 mois de prison pour complicité de vol; Gustave Dewilde, trois condamnations pour coups et pour vol. Enfin, Marie Delplanque est dans la plus mauvaise situation: trois condamnations pour vol, à 4 mois, 8 mois et 10 mois de prison, la rendent passible de la relégation; elle est défendue par Mᵉ Danjon.

Le Tribunal condamne Marie Delplanque à une année d'emprisonnement et à la relégation perpétuelle; Gustave Dewilde à 8 mois de prison et à 5 ans d'interdiction de séjour; Malvina Dercis, femme Tassaert, à 6 mois de prison. Cette dernière entre en fureur en s'entendant condamner. « Six mois pour avoir rien fait, ah! non, alors, c'est malheureux », s'écrie-t-elle, et elle continue à déblatérer contre le Tribunal, troublant l'audience et sans qu'on puisse arriver à la faire taire.

UNE VIEILLE AFFAIRE. — Le 30 juillet dernier, un vol important était commis chez M. Fromentel, jardinier à Flers, hameau du Recueil. Les malfaiteurs pénétrèrent dans la maison pendant la journée, tandis que M. et Mme Fromentel étaient absents. On constata le vol le soir même: des obligations pour une valeur de 300 fr. et une montre en acier bruni avaient disparu. Longtemps on rechercha les cambrioleurs, mais les recherches furent vaines, quand tout à coup, ces jours derniers, un jeune homme de 17 ans, audacieux repris de justice, Achille Teirlinck, détenu à la maison centrale de Loos pour deux ans, condamnation prononcée pour un grave cambriolage commis à Croix en septembre dernier, fit des aveux.

L'instruction fut ouverte, Teirlinck avoua avoir négocié les titres, et dénonça Georges Dubar, un de ses co-détenus, âgé de 17 ans lui aussi, comme l'auteur du vol... et précisément, confronté alors avec M. Fromentel, celui-ci le reconnut pour l'avoir rencontré le jour du vol en rentrant, à deux pas de chez lui. Dubar nie énergiquement, accuse Teirlinck et d'autres prisonniers de la maison centrale, notamment un nommé Goffez. « Mais j'étais à Croix, dit-il, à ce moment-là, je logeais chez un conseiller municipal, ami de mon père. » — « Tais-to, riposte Teirlinck; mi, je venais de sortir ce jour-là de la prison, j'avais trois francs, j'allais pas être obligé de faire comme ça un coup à la bonne franquette... », ce qui laisserait supposer qu'il en serait différemment de coups combinés.

Ces deux individus sont des plus mal notés: M. Leconte, commissaire de police, déclare notamment que Teirlinck, très intelligent, est un sournois, fainéant, ne travaillant jamais et ne vivant que de vols.

Goffez, qui a appris la dénonciation du vol par le *Journal de Roubaix*, est venu déclarer à la police que les accusations portées contre lui sont fausses et qu'il ne sait rien sur cette affaire.

Le Tribunal condamne Georges Dubar à 4 mois de prison; Achille Teirlinck à 6 mois, tous deux avec confusion des peines antérieures.

A LA FOIRE. — Une bande de gamins ont été arrêtés pour vols à la foire; ils ont volé des faïences et des porcelaines à l'étalage de Mme Mathieu, sur le champ de foire de Roubaix. Ce sont: Napoléon Dujardin, 17 ans, *journalier, Grande-Rue*, 134; René Vercammen, 13 ans, et son frère, Corneille Vercammen, 11 ans, rue Dampierre, cour Jonville. A d'autres étalages, ils ont volé quantité de petits objets, du nougat, des jouets, des oranges, des paires de pantoufles, etc. Le jeune Corneille Vercammen a commis d'autres méfaits en compagnie d'un autre gamin de son âge, le jeune J.-B. Boncourt, 11 ans, de Roubaix. Ils ont pris cette fois des pains d'amande à un autre étalage. Quarante-huit heures de prison avec sursis à Napoléon Dujardin. Les deux frères Vercammen sont rendus à leurs parents. Même décision intervient en faveur du jeune Boncourt.

UNE VENGEANCE. — Triphon Vanreckem, 27 ans, journalier à Roncq, en voulait une bonne à Charles Flament, autre journalier de la même commune, qu'il accusait d'avoir dénoncé son frère aux douaniers et d'avoir été ainsi la cause d'une récente condamnation. Rencontrant un soir, Flament au sortir du cabaret, Vanreckem s'est jeté sur lui, en proférant des menaces et des injures: « Ah! t'as fait prendre mon frère... Je te tiens, à c't'heure! Je vais t'esquinter! » Le malheureux Flament s'en tira difficilement, mais sans autre grave dommage que quelques coups de poing dans la figure. Vanreckem s'en tire, lui, avec huit jours de prison, mitigés par le sursis de la loi Bérenger.

VOLEUR RÉCIDIVISTE. — A Roubaix, chez Mme Eulalie Saillez, épicière, rue de la Vigne, un sieur Georges Pottier, 18 ans, déjà condamné pour vol, a réussi à voler quelques menus objets mobiliers, ce qui lui vaut une nouvelle comparution en justice. Quarante jours de prison à ajouter aux mésaventures de Georges Pottier, actuellement emprisonné pour autre cause.

AFFAIRES DIVERSES. — Six jours de prison et 500 fr. d'amende à Arthur Drouard, 30 ans, et à Henri Vandeputte, 17 ans, ce dernier avec sursis, tous deux journaliers à Roncq, pour fraude. — Charles Gallin, 51 ans, sans profession ni domicile, mendicité et vagabondage à Mouvaux, six jours de prison. — Désiré Mattier, mendicité, un mois de prison. — Pour mendicité en réunion, à Péronnelles, le 26 avril, huit jours de prison à deux vieillards de 60 ans, François Buisine et Désiré Duplouy. — Huit mois de prison avec sursis, à Amédée Danel, un vieux bonhomme de 69 ans, journalier à Mouchin, qui a été jugé à huis-clos pour d'ignobles tentatives sur une fillette de cinq à six ans.

FABRIQUE DE BOITES DE BAPTÊME
Henri CARPENTIER, 80, rue de Lannoy, Roubaix. La Maison livre les boites avec le nom de l'enfant et la date, dans la même journée. Dragées des 1res marques à des prix défiant toute concurrence.

SOCIÉTÉ « L'ÉCONOMIE »
222, rue du Tilleul, ROUBAIX
VINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX
La Maison vendant **la meilleure qualité et le meilleur marché,** accorde
20 0/0 D'ESCOMPTE
sur son tarif du 15 décembre 1902, dont **15 0/0** sur la facture
A TOUT ACHETEUR
et **5 0/0** sur le net, à ceux qui paient leurs factures à 30 jours et le mois de livraison.
La Maison achetant la presque totalité de ses vins aux vignobles mêmes, en garantit la pureté.
Au détail on donne des tickets.
Livraisons: Roubaix, Tourcoing, Lannoy et environs 2118

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement, sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

N. D. M. — Adressez-vous à notre bureau des annonces. — *M. C. D.* — Faites votre réclamation à M. le chef de la grande vitesse. — *H. G. E. D. 100.* — Des oiseaux et non un oiseau qui est un instrument de menuisier. — *H. A. F.* — C'est la même chose. — *P. G.* — Cette loterie n'est pas encore tirée et la date du tirage n'est pas encore fixée. — *H. M. Loterie.* — Un droit de 5 % est effectivement perçu par l'Etat. — *Kosmos.* — 1° 0.15; 2° tropical; 3° parce qu'il y avait autrefois de nombreux éléphants. — *Un apprêteur entêté.* — 1° Qui prévient la putréfaction; 2° Selon les règles d'un art; 3° les médecins. — *J. M. Roubaix.* — Le *Journal de Roubaix* a publié, jeudi matin, la liste des numéros gagnants.

A. L. — Demandez votre admission au Nord-Touriste (siège social, 104, rue du Moulin, à Roubaix), dont la carte d'identité vous procurera l'entrée en franchise de votre bicyclette en Belgique.

LA SOCIÉTÉ COOPERATIVE
LA CONFIANCE
Rue Ma Campagne, ROUBAIX
Compte aujourd'hui **1454** adhérents effectifs, soit **166** de plus qu'au 1er janvier dernier.
L'inventaire accuse à fin décembre 1902, pour la bière 1re qualité: **8 fr. 58 de remise** à la rondelle.
La remise sur les vins, liqueurs et spiritueux est de **30 fr. 20 pour cent,** non compris le dividende de **12 fr. 80** par action ni l'intérêt à **5 %**; de sorte que l'actionnaire qui a acheté pour **100 fr.** de marchandises, touche **44 fr. 25.**
La bière de **1re qualité** ne revient qu'à **19 fr. 82** la rondelle, octroi de 2 fr. 40 compris; il faut être réellement ennemi de ses intérêts pour ne pas profiter de ces avantages.
Les actions émises à **25 fr.** valent aujourd'hui **225 f.** et monteront encore, étant donnée l'**augmentation** constante du nombre des actionnaires, d'où **réduction** considérable des frais généraux.
On peut devenir actionnaire en versant 25 francs, le reste se payant avec les bénéfices réalisés dans l'année.
On devient sociétaire par la possession d'une action de travail coûtant 20 francs. 24045

CONCERTS & SPECTACLES

THÉATRE-HIPPODROME DE ROUBAIX. — Aujourd'hui, deux grandes représentations à trois heures et à huit heures et demie du soir. Les débuts d'hier soir ont été merveilleux, il est impossible de dépeindre pareil enthousiasme; les Manello-Marnitz sont extraordinaires, les Richards des sans rivaux et Miss Vonaro est pleine de grâce dans ses exercices. C'est aujourd'hui, en matinée, que débuteront les Waltons, deux originaux flegmatiques.

Tous les jours, nouveaux débuts. Voici la devise de M. Roche: « Du nouveau toujours! » Et l'on prétend que le fonus du sac est encore supérieur au dessus, le plus sage est d'attendre, mais les jours passent et le meilleur moyen de tout voir est de ne pas manquer beaucoup de représentations.

Le bureau de location sera ouvert à neuf heures du matin, pour éviter les encombrements qui arrivent presque journellement. Demain lundi, 4 mai, deux grandes représentations, à trois heures et à huit heures et demie.

ROUBAIX. — Il sera tiré chez M. Louis Dutillier, rue Turgot, estaminet du *Vieux Cul-de-Four*, le 10 mai, de 6 à 7 heures, une brillante tombola consistant en objets d'art. Les numéros sortants seront exposés dans le même estaminet et chez M. Jules Esquenet, rue de la Guinguette, 19. Les lots resteront à la disposition des gagnants jusqu'au 25 courant.

TOURCOING. — *Théâtre municipal.* — C'est aujourd'hui dimanche 3 mai que la Tournée Bourgeois donnera: *Henri III et sa Cour*, avec le concours de MM. Joumard, de la Comédie-Française; Bourgeois, de la Porte-Saint-Martin; Merlet, du Vaudeville; Mme Lina Munte, du Gymnase; et Borde, de l'Odéon. Rideau à 7 h. 1/2.

BRASSERIE DES FAMILLES (*Salle de la Nouvelle Union Tourquennoise*), 18, rue de Tournai, et 3, place des Halles, Tourcoing. — Dimanche 3 mai 1903: Mme Belgrade, M. Repels, l'hilarant comique, genre Dranem; Mme Estelle; M. Pit Pauwels; M. Félix Hugues, comique de genre; Mlle Renée Ninot, diction; Mlle Poull; Les Fonx-Estell's, duettistes; les Pic-Pauwels, duettistes excentriques, du Concert des Galeries Saint-Hubert, de Bruxelles. — Tous les dimanches, à cinq heures, concert, nouveaux débuts. — Prix d'entrée: 40 centimes, donnant droit à une consommation de 10 centimes. Les suivantes aux prix ordinaires. 29631

ATTRACTIONS MUSICALES. — *Café Georges*, 20, rue Carnot, Tourcoing. 2272

CADEAU utile **TOURNE-PAGES** pour pupitre et piano. S'adr. marchands musique.

ETABLISSEMENT D'HYDROTHÉRAPIE
du Docteur DELAUNOIS
à Bonsecours-Péruwelz

NORD

NOS MISSIONNAIRES. — Le R. P. René Cappelaere, de la Compagnie de Jésus, originaire d'Arnèke, ancien élève du Grand Séminaire de Cambrai, s'est embarqué à Marseille, le 19 avril, pour la mission du Tché li sud-est (Chine).

UN AFFREUX ACCIDENT A LOON-PLAGE. — M. Blondé, marchand de fromages, en compagnie d'un de ses amis, traversait en voiture la commune de Loon-Plage. Soudain, par suite d'un fort cahos, l'ami de M. Blondé perdit l'équilibre et tomba sur le sol. M. Blondé voulut le retenir par ses vêtements, mais fut entrainé et tomba également. La roue de la voiture lui broya le crâne; la mort fut instantanée. Son ami s'est gravement blessé dans sa chute.

MÉTRITE, SALPINGITE, OVARITE, guéries sans opération ni douleur à l'Institut du Dr Lefebvre, à Montœul-au-Bois (Belgique). 12742

PAS-DE-CALAIS

ÉCRASÉ PAR UN WAGON A BOULOGNE. — Au bassin de marée, cinq ouvriers de l'entreprise Kermina portaient un rail de 150 kilos. Le premier de ces ouvriers, nommé Brideau, fut pris en écharpe par un train chargé de pierres, au moment où il traversait la voie. Brideau roula sous les wagons. Le train fut arrêté trop tard: cinq roues déjà étaient passées sur l'infortuné, dont la mort a été instantanée. Brideau laisse une veuve et sept enfants.

AU PROGRÈS
CARETTE-CATOIRE
Md TAILLEUR
291, rue de Lannoy, 291, ROUBAIX
MÊME PRIX QU'EN BELGIQUE 29564d

BELGIQUE

STATISTIQUE DES ACCIDENTS. — La Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail vient de faire paraître son rapport sur l'exercice 1901-1902.

Au cours de cet exercice, 7.685 accidents ont été signalés; dans 6.147 cas la Caisse a accordé des secours pour une somme totale de 296.425 fr., soit une moyenne de 48 fr. 22 par accident survenu.

3.710 accidentés étaient mariés et 112 veufs avec enfants; 828 étaient mariés et 172 veufs sans enfants; 1.325 étaient célibataires.

La profession où les accidents sont le plus nombreux est celle de mineur qui figure au tableau avec 966 cas; la plus favorisée est celle de débardeur où ne se sont produits que 189 accidents.

Le nombre des victimes non affiliées à une institution de prévoyance a été de 4.527, ce qui prouve qu'il y a encore, en cette question, beaucoup à faire.

Enfin, pour conclure, ce tableau suggestif.

Accidents survenus le lundi, 1.225; mardi, 952; mercredi, 902; jeudi, 762; vendredi, 1.050; samedi, 886; dimanche, 208; un jour non précisé, 162.

Le lundi vient donc en tête, ce qui se conçoit: l'accident du lundi est trop souvent une suite des joyeusetés du dimanche.

Mais pourquoi le vendredi vient-il après? Un hasard sans doute. Tout de même, beaucoup y verront une confirmation des vieilles idées superstitieuses. Le vendredi n'est pas près d'être réhabilité.

LES GRÈVES EN MARS. — Six grèves nouvelles, intéressant 700 grévistes environ et 448 chômeurs forcés, ont été signalées, en mars dernier, à l'Office du travail. Au point de vue territorial, ces nouveaux conflits se répartissent comme suit: deux à Anvers, un dans chacune des provinces de Brabant, Hainaut, Flandre orientale et Namur.

LA SOCIÉTÉ des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique vient d'établir dans son sein un Comité belge de surveillance composé comme suit:

Présidents: MM. Bernaert, ministre d'Etat, et Gevaert, directeur du Conservatoire royal de Bruxelles; membres: MM. Th. Radoux, directeur du Conservatoire de Liège; Jan Blockx, directeur du Conservatoire d'Anvers; Canivez, compositeur et chef d'orchestre; Kufferath, directeur du théâtre royal de la Monnaie; A. Tilkin, président de la Société des auteurs dramatiques et chansonniers wallons; Théo Hannon, Maurice Lefèvre et les éditeurs Katto, de Aynssa et G. Faes.

FONDS PUBLICS. — *Taxes.* — La taxe à percevoir sur les mandats-poste à créer en vue de l'achat de fonds publics à déposer au « service des dépôts à découvert » de la Banque Nationale de Belgique, à Bruxelles, est fixée comme il suit:

De 500 francs jusqu'à 1.000 francs inclusivement, 50 centimes; de plus de 1,000 francs jusqu'à 2.000 francs inclusivement, 60 centimes; de plus de 2,000 francs jusqu'à 3,000 francs inclusivement, 70 centimes et ainsi de suite, en ajoutant 10 centimes par 1,000 francs ou fraction de 1.000 francs.

Le montant de chaque mandat ne peut être inférieur à 500 francs.

BRUXELLES

ARRESTATION D'UN VOLEUR. — Le Parquet de Bruxelles avait reçu le signalement d'un employé hollandais, Bernard W..., qui avait quitté furtivement Amsterdam, en emportant une somme de 60.000 francs au préjudice de la Banque de cette ville. W... a été arrêté vendredi soir, par la brigade judiciaire.

ANVERS

LE « CERCLE DE LA MORT ». — *Accident dans un cirque.* — Vendredi soir, Walter Lowe exécutait, à bicyclette, le numéro connu sous le nom de « Cercle de la mort ». Après avoir descendu à fond de train une échelle, au lieu de tourner ensuite, avec une rapidité vertigineuse, sur les parois intérieures d'une sorte de grande cuve sans fond, il passa au-delà de cette piste suspendue et tomba, avec son vélo, dans l'arène.

Lowe est grièvement blessé. Il a de graves lésions internes, qui ont nécessité son transfert immédiat à l'hôpital. L'émotion produite par cet accident est considérable.

ARENDONCK

UN TERRIBLE ACCIDENT est arrivé samedi, à Arendonck. Trois ouvriers travaillant à la tour de l'église, se trouvaient sur un échafaudage à une hauteur considérable. Tout à coup l'échafaudage s'écroula et deux des ouvriers furent précipités sur le sol. Le troisième eût le temps de se réfugier dans la tour. Une des victimes fut tuée sur le coup. C'est le nommé Rooyakkers, âgé de 17 ans. L'autre fut grièvement blessée. Le Parquet de Turnhout s'est rendu ce matin sur les lieux pour déterminer les causes de l'accident.

COURTRAI

LA SITUATION DES TAILLEURS. — Une délégation de fabricants et négociants en vêtements, chaussures, coiffures, etc., etc., a été présentée jeudi après-midi à M. le Ministre des Affaires étrangères de Belgique par MM. Tack, G. Vercruysse, respectivement député et sénateur de Courtrai, et par M. Valère Vandenbogaerde, député de Roulers. Les délégués ont longuement exposé les conséquences ruineuses des mesures douanières prises par le Gouvernement français à l'égard des ouvriers qui rentrent en France habillés de neuf.

M. le Ministre a promis d'en référer aussitôt à l'ambassadeur de France à Bruxelles et de solliciter pour le moins un adoucissement dans l'application du règlement et des tarifs douaniers.

Après une heure et demie d'entretien, les délégués se sont retirés enchantés de l'amabilité de M. de Favereau et de son dévouement pour leurs intérêts.

Nous devons ajouter que MM. Cantillon, sénateur de Courtrai, et Busschaert, député de Mouscron, qui devaient se joindre à la délégation, en ont été fortuitement empêchés et se sont fait excuser.

HARLEBEKE

LE MONUMENT PETER BENOIT. — A la suite de difficultés que nous avons déjà signalées au sujet de la composition du Comité Peter Benoit, nous apprenons la démission imminente de hautes personnalités catholiques en dehors de celle déjà donnée par M. le bourgmestre Lefèvre. Nous sommes en mesure de confirmer la décision prise par les catholiques de la contrée de construire un Comité composé exclusivement de leurs amis politiques.

COMINES

COURS DE SOLFÈGE. — On nous prie de rappeler aux jeunes gens désireux de suivre les cours de solfège de la société l'*Union musicale*, qu'ils devront se faire inscrire aujourd'hui, dimanche, de onze heures à midi, au siège de la société, Café du *Cercle musical*, rue du Fort. Ces cours auront lieu sous la direction de M. H. Traens, directeur de la société, professeur de musique à Ypres.

ATH

PROFUSION DE NOCES D'OR ET NOCES DE DIAMANT. — On se rappelle que récemment la ville de Chièvres célébrait le même jour un centenaire et cinq noces d'or. Décidément, l'arrondissement d'Ath est pour les couples matrimoniaux la terre promise, en ce qui regarde leur durée tout au moins. En effet, un événement heureux et peut-être unique dans les annales d'une commune se produira prochainement à Flobecq, chef-lieu d'un autre canton de l'arrondissement d'Ath. Douze couples célèbreront en même temps leurs noces d'or; il y en a même un qui célèbrera plus que ses noces de diamant, car les époux ont 61 ans de mariage.

A cette occasion, seront organisées des réjouissances publiques qui seront à la hauteur de l'événement à commémorer. Un Comité vient, à cet effet, de se constituer.

TOURNAI

L'AFFAIRE DE COOMAN. — Pour la sixième fois, la Chambre du conseil du tribunal civil de Tournai s'est réunie, samedi matin, pour statuer sur le mandat d'arrêt décerné le 9 décembre dernier, à charge de François De Cooman, par M. le juge d'instruction Lobis, du chef de banqueroute. La Chambre a de nouveau infirmé sans condition ce mandat; mais cette fois, le Parquet n'interjetant pas appel, il sortira ses effets. De Cooman sera mis en liberté s'il trouve les 60.000 francs de caution exigée pour la levée du mandat d'arrêt lancé contre lui par la Chambre des mises en accusation de Bruxelles.

MOUSCRON

CHEMISERIE WILLE-HAUWEL. — Chemises en tous genres: confectionnées et sur mesure. 22002

Vêtements, pour hommes, sur mesure, coupe dernier genre, tissus exclusifs. S'adresser Compagnie Anglaise, Lille. 2 Grande-Place. 29126

Malades Fortifiez-Vous
Fait avec un **VIEUX VIN** de **LIQUEUR peu alcoolique,** très **reconstituant** d'une valeur à **LUI SEUL** de **4 fr. le litre** et additionné de **Kola,** de **Coca** et de **glycerophosphates.** Le **VIN COUVREUR** très agréable au goût convient à **toutes** les personnes **AFFAIBLIES.**
Le litre SIX FRANCS – 6 Fr.
32, rue Neuve, 32, ROUBAIX 29578

GRANDE HERBORISTERIE NOUVELLE
de 1re classe
15, Rue de Lannoy, 15, ROUBAIX
Toutes les personnes qui souffrent de constipation, migraines, névralgies, mauvaises digestions, maux de tête, goutte, rhumatisme, etc..., toutes les personnes qui ont un sang vicié, acné, boutons, démangeaisons, rougeurs de la peau, abcès, ulcères, eczémas, maladies secrètes récentes ou anciennes, accidentelles ou héréditaires; toutes les personnes qui ont épuisé depuis des mois et des années tous les moyens de guérison sans résultats, seront guéries en très peu de temps et pour toujours en faisant usage de la Tisane végétale, composée uniquement de plantes indigènes de l'*Herboristerie Nouvelle*, 15, rue de Lannoy. La boite: 0 fr. 90.
Cette Tisane ne se prépare qu'à l'Herboristerie Nouvelle, 15, rue de Lannoy; la maison n'ayant pas de dépôt, se méfier des dangereuses imitations.
Fabrique de bandages et appareils spéciaux, droguerie commerciale; accessoires d'hygiène et de pharmacie. Cabinet spécial d'application à la disposition du public. — Discrétion absolue.
Consultations toujours gratuites. 22470

Alliance Tourquennoise
BIÈRE, VINS et LIQUEURS
Siège social: **HALLUIN,** 16 et 18, rue de Lille
L'inventaire au 31 décembre 1902 accuse un bénéfice qui met la bière d'estaminet au prix de revient de **19 fr. 30 la rondelle, octroi compris, après réserves et amortissements faits;** la bière fournie par **l'ALLIANCE TOURQUENNOISE** est **supérieure** à celles de toutes les sociétés similaires. En outre, des
PRIMES SUPPLÉMENTAIRES
jusqu'à **1 fr. 20 à la rondelle** sont accordées aux gros consommateurs
Les **VINS** et les **LIQUEURS** sont réputés pour leur qualité exceptionnelle.
On peut devenir actionnaire en versant 25 fr.; le surplus payable avec les bénéfices réalisés dans l'année.
L'ALLIANCE TOURQUENNOISE est la société coopérative **la plus avantageuse** pour les cabaretiers. 28411

FLINT-GLASS
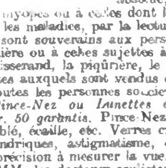
Les Pince-Nez et Lunettes avec verres en *Flint-Glass* rétablissent te fortifient les vues les plus faibles. Ces verres, d'une limpidité absolue, sont destinés aux personnes myopes ou à celles dont la vue est affaiblie par l'âge, par les maladies, par la lecture ou par un travail assidu. Ils sont souverains aux personnes travaillant à la forte lumière ou à celles sujettes à un travail délicat, tels que le tisserand, la piqûrière, le rentreur, etc. Les prix modestes auxquels sont vendus ces verres les recommandent à toutes les personnes soucieuses de leur vue.
Pince-Nez ou Lunettes en « Flint-Glass », depuis 2 fr. 50 garantis. Pince-Nez et Lunettes en or, argent, doublé, écaille, etc. Verres cristal de Roche, sphériques, cylindriques, astigmatisme, etc. *Optique.* — Appareils de précision à mesurer la vue. Exécution des ordonnances de MM. les docteurs-oculistes. — *Atelier de réparations.*
Bien s'adresser: A l'Optomètre, JOSÉ-FRIBOURG, *opticien-spécialiste*, 18 bis, *Grande-Rue, Roubaix.*

EMULSION COUVREUR
aux hypophosphites de chaux et de soude
Le litre 3 fr. 50
On peut vendre des EMULSIONS à meilleur marché, mais je tiens à ne fournir que des produits supérieurs et capables de guérir, ils coûtent donc moins cher que **ceux qui ne font Rien.**
D'importants achats d'**HUILE DE FOIE DE MORUE** passés avant l'hiver me permettent de vendre ce produit très pur à **1 fr. 80 le litre,** spécialité de la **Pharmacie Couvreur, 32, rue Neuve, Roubaix.** 29262

LA VIE SPORTIVE

LE DIMANCHE SPORTIF:

Pour Roubaix, Tourcoing et la région, aujourd'hui:

FOOTBALL

SOCIÉTÉS DE L'U.S.F.S.A.

Challenge International du Nord:

A 3 heures, sur le terrain du S.C.T., rue de Dunkerque, à Tourcoing: Match final entre le Racing-Club de Bruxelles et le Racing-Club de Roubaix.

Matches d'entrainement:

A 8 heures du matin, terrain du Stade Roubaisien: S.R. (3) contre l'Ancienne (1).

A 9 heures 30, même terrain: S.R. (mixte) contre U.S.T. (4).

SOCIÉTÉS INDÉPENDANTES

A 2 heures après-midi, terrain de l'Olympique Tourquennois: O.T. (1) contre U.S. des deux villes (1).

A 2 heures 15, terrain du Club Sportif Roubaisien: C.S.R. (2) contre E.S.R. (2).

A 3 heures, terrain du Sporting-Club Roubaisien: S.C.R. (2) contre O.R. (2).

CYCLISME

BOUHOURS BAT NELSON A BUFFALO. — Paris, 2 mai. — (*Par dépêche.*) — Réunion intéressante cet après-midi au Vélodrome Buffalo et qui devait remettre en présence Bouhours et Nelson, dont la rencontre à Roubaix, lundi dernier, n'avait pas donné de résultat définitif. Les deux rivaux s'étaient rencontrés lundi sur les distances de 15 et 25 kilomètres; cette fois, la « belle » a été disputée sur 20 kilomètres. Bouhours en est sorti vainqueur, triomphant donc définitivement du petit Américain. Voici les résultats:

Course scratch: 1er, Mayer; 2e, Bourotte; 3e, Ehmann. — *Match Bouhours-Nelson* (20 kilomètres): 1er, Bouhours, en 17 min. 13 sec. 2/5; 2e, Nelson, à trois tours. — *Course de motocyclettes* (10 kilomètres): 1er, Cissac; 2e, Fossier, à un tour; 3e, Darioli. Temps: 7 min. 15 sec.

UN DÉFI DE LEPOUTRE ET DE BATHIAT. — A la suite de leurs succès de lundi dernier, au Vélodrome Roubaisien, Lepoutre lance un défi pour un match à courir à Roubaix avec entraineurs sans coupe-vent (match poursuite en deux manches: 10 kilomètres et 20 kilomètres; la belle, s'il y a lieu, sur 15 kilomètres). Enjeu à débattre. De son côté, Bathiat lance un défi, dans les mêmes conditions, à tout motocycliste.

FROYENNES. — C'est aujourd'hui dimanche, que les Amis Cyclistes feront courir leur championnat annuel. Itinéraire: Froyennes, Pont-à-Chin, Esquelmes, Pecq, Warcoing, Espierres et retour. Le départ sera donné place de Froyennes, à cinq heures. Il y aura contrôle fixe à Espierres (station). L'arrivée à Froyennes est prévue de 5 heures 50 à 6 heures. A l'issue de la course, remise des prix aux vainqueurs.

Vainqueurs partout, toujours!
La nouvelle des magnifiques succès remportés, lundi dernier, dans la sensationnelle réunion du Vélodrome Roubaisien, par les célèbres machines Dussart et Accou, de Roubaix, a rempli de joie les nombreux admirateurs de la grande marque roubaisienne. Les meilleurs professionnels ne se sont classés aux premiers rangs que grâce aux extraordinaires qualités des bicyclettes et des motocyclettes Dussart et Accou.
Ce résultat superbe, splendide est dû beaucoup, dira-t-on, à la tactique, à la manœuvre habile des coureurs professionnels. Il ne serait vraiment probant que si les succès étaient obtenus par des amateurs.
Nous sommes heureux de constater que dans la course d'amateurs, organisée dans la même réunion, le vainqueur Vereecque, montait également une machine Dussart et Accou!
Dussart et Accou partout!
Dussart et Accou toujours!
Dussart et Accou *for ever!*

FOOTBALL

FINALE DU CHALLENGE INTERNATIONAL DU NORD. — Contrairement à l'information parue samedi, dans un journal spécial, le Racing-Club de Bruxelles n'a pas déclaré forfait et défendra les couleurs belges contre le Racing-Club de Roubaix, aujourd'hui dimanche, à trois heures précises, sur le terrain du S.C.T., rue de Dunkerque, à Tourcoing. Nous avons dit la haute valeur des deux équipes d'élite qui seront en présence. Ce match, qui a soulevé un énorme intérêt dans la région, promet donc une lutte palpitante entre les champions de France et de Belgique.

COURSES A PIED

EYNARD BAT LE RECORD DU MONDE. — Paris, 2 mai. — (*Par dépêche.*) — Cet après-midi, sur le terrain du Racing-Club de France, Marius Eynard a tenté officiellement de battre le record du monde, du lancement du disque. Le vaillant athlète a parfaitement réussi dans sa tentative, en jetant le disque à 43 mètres 21 centimètres. (Ancien record: 41 m. 97, Fothy, Autrichien.)

BILLARD

UN MATCH AU « CERCLE DU DAUPHIN ». — A la suite d'un pari, une intéressante partie de billard, en 100 points, a été jouée, samedi soir, au *Cercle du Dauphin*, à Roubaix, entre deux excellents joueurs, MM. Emile Truffaut et Charles Vanackère. La victoire est restée à M. Truffaut, qui a continué sa dernière série jusqu'à 145 points, triomphant facilement de son adversaire. Voici, du reste, le détail des séries exécutées: M. Truffaut: 2, 36, 2, 14, 5, 0, 4, 82 = 145 points; — M. Vanackère: 15, 0, 0, 0, 2, 4, 0 = 21 points.

TIR

TIR NATIONAL DE ROUBAIX, 311, Grande-Rue. — Aujourd'hui dimanche 3 mai, de neuf heures du matin à sept heures du soir, continuation du grand concours international de tir aux armes de guerre à 200 mètres, au Jouvet à 20 mètres, et à la Flobert à 12 mètres. Des armes bien réglées sont mises gratuitement à la disposition des amateurs qui peuvent entrer librement au stand où ils recevront un accueil cordial. Des livrets-programmes et feuilles de route seront envoyés aux personnes qui en feront la demande au secrétaire, M. Wallen, 5, rue Neuve, à Roubaix. La clôture définitive de ce concours aura lieu le dimanche 7 juin prochain, à sept heures du soir; jusqu'à cette époque, le secrétaire répondra à toute demande de renseignements y relatifs.

TOURCOING. — Tir à la cible chinoise chez M. Jules Vancraynest, estaminet de la « Cible Chinoise », rue de Gand, 696, au Pont-de-Neuville, dimanche 3 mai, 65 francs de prix. L'inscription se fera au local de la société estaminet de la « Cible Chinoise », à partir de 3 h. du soir. La mise est fixée à 0,50 cent. pour chaque série de deux coups de feu. *Le tir se fera sur deux perches,* avec faculté de tirer toutes ses mises consécutivement. 29557d

LE TIR A LA CARABINE, DE RONCQ. — Le sixième grand concours de tir à la carabine aura lieu, comme les années précédentes, chez M. Jules Dervaux, estaminet *A Saint Hubert*, sur la place de Roncq, du dimanche 3 mai au dimanche 7 juin inclus. 150 francs de prix en espèces. Mises: 0.60 c. ou cinq mises pour 2 fr. 50. Carabines du calibre de 6 millimètres.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — La Société les *Joyeux Coqueleurs*, établie chez Alphonse Lemyze, rue de Beaumont, rappelle aux amateurs que c'est aujourd'hui 3 mai qu'elle fait dans son parc la partie de revanche, la Société Lemyze, Néchin et Mouscron réunis, contre la Société de l'*Enfant Perdu*, 2 de 3 morts pour 100 fr. Paires de plaisir à 20 francs. Mise au parc à midi précise. 29543d

— Aujourd'hui 3 mai, grand concours de coqs à l'Enfant Perdu, 122, rue de l'Epeule. La mise est fixé à 7 fr. Tout coq gagnant recevra 20 fr. Tirage au sort à 3 h. 1/4. Mise au parc à 4 heures. 29654d

— La Société du Petit-Beaumont informe MM. les amateurs qu'elle donnera un concours de coqs le dimanche 24 mai. La mise sera de 7 fr. Tout coq gagnant recevra 20 fr. Vingt sociétés y prendront part. On peut souscrire dès maintenant. Tirage au sort à 4 heures. Mise au parc à 4 h. 1/2. 29590d

— La partie qui devait se jouer le mardi 5 mai, chez M. Alphonse Destobbeleire, à l'Ours, rue Pellart, entre M. Hubert Desrousseaux et M. Dufour de Croix, est remise au lundi 11 mai, par suite d'une circonstance imprévue. 29596d

— Aujourd'hui 3 mai, le grand concours de coqs, chez Louis Staen, 232, rue de Lannoy. Douze sociétés y prendront part. Mise au parc à 4 h. 1/2 précise. 29596d

— La Société Franco-Russe, établie « Au Cochon Rouge », rue de Mouvaux, rappelle aux amateurs son concours pour dimanche 17 mai. Mise 7 francs. Vingt francs au coq gagnant. 29615d

— Dimanche 10 mai, chez Henri Delbecke, estaminet du « Maréchal de Coyghem », grande-Rue, 111, 3 de 5 morts pour 100 fr. Paires de plaisir à 10 fr., contre la grande société de chez Debonnet et Lannoy réunis. Mise au parc à 5 heures 1/2. 29615d

— Demain lundi 4 mai, la grosse partie chez Florimond au Trichon, un 3 de 5 morts pour 200 fr. Paires de plaisir à 25 fr. Entrée du parc au gagnant, plus 500 francs de paris déjà engagés, contre Josson de Tintignies et Cyrille Vanoor du Mont-à-Leux. Mise au parc à 5 h. 1/2. 29613d

— C'est aujourd'hui chez M. Delegrange-Pontivry, 512, rue de Lannoy (Pont-Rouge), le grand concours de coqs que nous avons déjà annoncé. 16 sociétés y prennent part parmi lesquelles on reconnait des renommées de la région. Le tirage au sort aura lieu à 6 heures. La mise au parc à 6 heures trois quarts. La mise est fixée à 7 fr. Tout coq gagnant recevra 20 fr. 29610d

— Demain, lundi 4 mai, il se jouera une belle partie de coqs, chez M. Emile Dambrin, rue de Maubeuge, contre la Société Lemyze, rue de Beaumont, un 2 de 3 morts pour 50 francs. Mise au parc à 7 h. 29433

— Dimanche 3 mai, chez M. Joseph Vanasse, 58, rue d'Anzin (Trois-Ponts), rendage d'un 3 de 5 morts pour 50 francs. Paires de plaisir à 10 francs, contre la Société de la Grosse Duite, de la rue de la Vigne. Mise au parc à 5 h. 1/2 précise. 29473

— Le jeudi de l'Ascension, 21 mai, au Coq-Hardi, chez M. Léon Bernard, rue des Arts, 166, grand concours de coqs. La mise sera de 7 fr. Tout coq gagnant recevra 20 fr. Tirage au sort à 4 heures. Mise au parc une demie heure après. 29475

TOURCOING. — La société du Coq Chantant, établie chez Louis Verkamer, a l'honneur d'informer les amateurs de coqs qu'elle jouera dans son parc le lundi 11 mai, l'attaque d'une belle partie contre le Beau-Bouquet. Mise au parc à 7 h. Dans cette partie on y verra battre les petits rouges du Coq Chantant. 29600d

— Jeudi 21 mai, jour de l'Ascension, grand concours de coqs chez Oscar Savary, coqs de 4 à 6 livres. Mise 3 fr. 50. Tout coq gagnant recevra 10 fr. 29616d

— Lundi 4 mai, aura lieu un joli 2 de 3 mort pour 30 francs, au *Marbrier*, rue de la Latte, contre Neuville et Reckem réunis; la première paire est citée pour 50 francs: le blanc de Reckem contre le petit rouge du Marbrier. Mise au parc à 7 heures précises. 29630